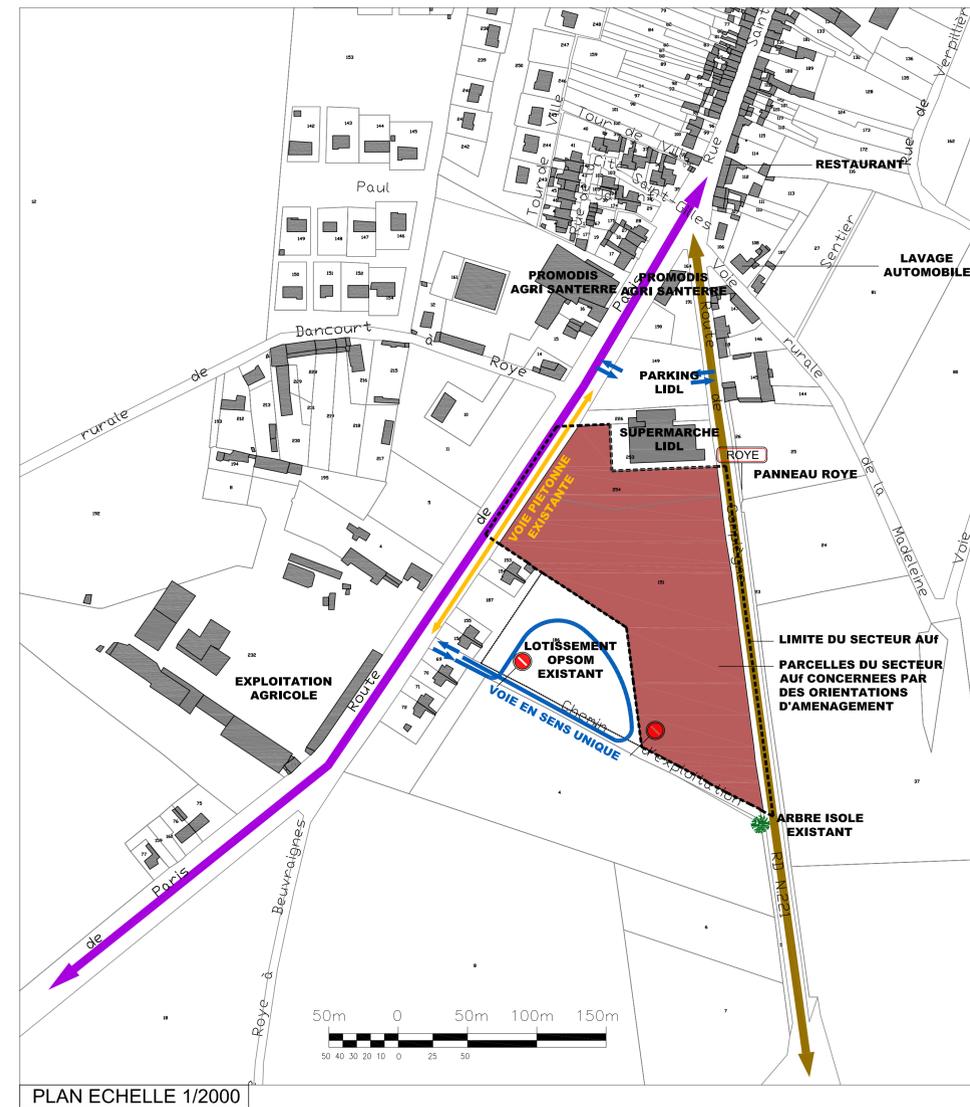


**LEGENDE DE LA ZONE AUF SUD: L'ENVIRONNEMENT EXISTANT**

-  LIMITE DU SECTEUR AUF
-  PARCELLES DU SECTEUR AUF CONCERNEES PAR DES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT
-  ROUTE DE PARIS
-  ROUTE DE COMPIEGNE
-  VOIE PIETONNE EXISTANTE
-  ARBRE EXISTANT
-  ACCES EXISTANTS A PROXIMITE DE LA ZONE AUF
-  SCHEMA DE VOIRIE EXISTANTE
-  LOCALISATION DU PANNEAU D'ENTREE D'AGGLOMERATION
-  VOIE EN SENS UNIQUE



**1. PLAN DE REPERAGE DES PRINCIPAUX ELEMENTS CONSTITUANT L'ENVIRONNEMENT EXISTANT DU SECTEUR AUF CREE**



**LEGENDE DE LA ZONE AUF SUD: LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT**

-  LIMITE DU SECTEUR AUF CONCERNE PAR DES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT
-  ROUTE DE PARIS
-  ROUTE DE COMPIEGNE
-  ESPACE INCONSTRUCTIBLE AVEC INTERDICTION D'ACCES SUR LA ROUTE DE PARIS (5m DE LARGEUR) ET SUR LA ROUTE DE COMPIEGNE (3m DE LARGEUR) DEVANT ETRE TRAITE EN ESPACE VERT (PELOUSE, ARBUSTES)
-  ACCES A CREER: (localisation sur une bande rouge de 40m)
-  PANNEAU STOP A POSER
-  BARREAU ROUTIER DE LIAISON DE 11m DE LARGEUR A CREER: bande plantée d'1,50m, fossé de rétention d'1m, voie de 7m, trottoir d'1,50m (représentation illustrative)
-  ACCES INDIVIDUELS POSSIBLES SUR LE BARREAU ROUTIER DE LIAISON (localisation illustrative)
-  ZONE D'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS (sous réserve des prescriptions du règlement du P.L.U.)
-  ARBRE EXISTANT
-  LOCALISATION DU PANNEAU D'ENTREE D'AGGLOMERATION

DEPARTEMENT DE LA SOMME

**COMMUNE DE ROYE**

REVISION SIMPLIFIEE  
DU PLAN LOCAL D'URBANISME

P.L.U. approuvé par délibération du Conseil Municipal le 2 juillet 2004,  
Modification simplifiée du P.L.U. en cours.

11 JANVIER 2013    ECHELLE 1/2000ème

**LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT**

TERRITOIRES & PROJETS

**2. PLAN DES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT**

